

Les Ateliers du CPRDFOP

« FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES »

FICHE THEMATIQUE « Quelle couverture territoriale de l'offre de formation pour répondre à l'évolution des métiers ? »

Enjeux du CPRDFOP

La loi du 05 mars 2014 a confié aux Conseils régionaux l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP). Ce processus doit être conduit au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP), instance politique quadripartite régionale.

Elaboré cette année, pour six ans, le contrat de plan a pour objet l'analyse des besoins du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelles qui en découlent.

Comme le prévoit la loi, le CPRDFOP devra définir, un schéma de développement de la formation professionnelle initiale, favorisant une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans chacune des filières [...] et valant schéma régional des formations sociales et schéma régional des formations sanitaires.

Objet de l'Atelier

Répondre aux enjeux identifiés en interrogeant les pratiques des acteurs, les outils et dispositifs existants et à construire, et faire ressortir des propositions et pistes d'actions à conduire et à porter dans le cadre du CPRDFOP et plus spécifiquement dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales.

Enjeux identifiés pour le secteur sanitaire et social

La loi du 13 août 2004 a positionné les Conseils Régionaux comme les acteurs incontournables de la formation dans le secteur sanitaire et social, à travers l'élaboration des schémas régionaux des formations sanitaires et sociales. Ces derniers offrent un cadre d'intervention régional pour proposer des services accessibles, complémentaires et adaptés au territoire.

Le futur schéma constituera un véritable guide pour l'action engagée par la Région et ses partenaires. Au-delà de l'état des lieux qu'il proposera, il identifiera les enjeux de la formation pour contribuer à une offre de service de qualité dans le secteur médical, paramédical et médico-social. L'offre de formation régionale dans le secteur sanitaire et social s'est fortement développée depuis l'adoption fin 2007 du 1^{er} schéma des formations sanitaires et sociales, puis du plan Ambitions Santé 2020 en février 2013. De nouvelles formations ont été ouvertes, aussi bien en lycée, CFA que dans les écoles et instituts. A vocation locale ou régionale, elles permettent d'augmenter les débouchés

sur des métiers déjà connus, comme ceux de l'aide aux personnes, mais aussi sur des métiers plus en émergence comme ceux liés à la rééducation, l'objectif commun étant de répondre au mieux aux besoins des employeurs et des usagers.

L'évolution des diplômes existants ou la création de nouvelles certifications dans un contexte réglementaire complexe et sur un secteur d'activité extrêmement divers et varié renforce également la nécessité et une appropriation commune de ces derniers par les acteurs de l'orientation et de la formation, et ce, d'autant plus que l'on constate depuis plusieurs années une tendance à la baisse du nombre de candidats à certaines sélections. Cela suppose une meilleure articulation entre les voies de formation et un travail en réseau afin, d'une part, de valoriser toute l'offre de formation de la région, et, d'autre part, d'enrichir et de diversifier sur chacun de ses territoires une offre de service de qualité.

Au regard du précédent schéma régional des formations sanitaires et sociales, plusieurs thématiques structureront les échanges de l'Atelier :

1. Répondre aux besoins des employeurs et des apprenants (en formation initiale et continue)

Les axes de réflexions	Les acquis, les leviers, les outils
<p>Comment anticiper et dimensionner les besoins dans chaque territoire de la région ?</p> <p>Dans le domaine de l'aide à domicile, compte tenu de la multiplicité des certifications sur un même métier, comment structurer une offre de formation répondant aux besoins des entreprises ?</p> <p>Quels outils utiliser sur le plan local, départemental, régional ?</p> <p>Quels partenaires mobiliser et comment les associer de façon durable sur le sujet afin de construire une véritable GPEC territoriale ?</p>	<p>Observatoire régional Sanitaire, Médico-social et Social : publications de l'ORFE, notamment les 19 fiches métiers et le tableau de bord régional des activités sanitaire et social de la région ; conventions signées ORFE/Branches/services de l'Etat</p> <p>Commission formation animée par la Région dans chaque département pour l'analyse des besoins de formation professionnelles des demandeurs d'emploi</p> <p>Observatoires de branches</p> <p>Enquêtes insertion du Conseil régional et de l'ORFE</p> <p>Enquêtes et données Pôle emploi</p>

2. Prendre en compte les effets actuels et futurs des politiques publiques

Les axes de réflexions	Les acquis, les leviers, les outils
<p>Comment mesurer et prendre en compte leur impact sur le volet RH et sur l'organisation de l'offre de formation, quel serait le périmètre géographique le plus pertinent, une contractualisation serait-elle possible entre les partenaires concernés et sur quels contenus et quelles modalités ?</p>	<p>Documents de programmation de l'ARS (PRIAC, PRS...)</p> <p>Schémas et programmation des Conseils départementaux</p>

3. Améliorer l'attractivité, l'image et la représentation des métiers et des formations

Les axes de réflexions	Les acquis, les leviers, les outils
<p>Comment faciliter la connaissance à la diversité des métiers / formations pour l'ensemble des publics ?</p> <p>Comment faire connaître et diffuser la diversité des formations offertes sur notre territoire ?</p> <p>Comment améliorer les liens entre les différents types de formations (en lycées, CFA, écoles, instituts, OF...) ?</p> <p>Comment veiller à une bonne répartition et complémentarité de l'offre de formation et comment la rendre mieux lisible ?</p>	<p>Collectif 3S du bassin d'Orléans associant l'ERTS, l'IFPM, les lycées Voltaire, Paul Gauguin et Sainte-Croix Sainte-Euverte et la MFR du Loiret</p> <p>Convention annuelle Conseil régional/DRONISEP</p> <p>Guide en ligne DRONISEP sur les métiers et formations du secteur sanitaire et social</p> <p>Journées portes ouvertes des instituts</p> <p>Forums et salons</p>

4. Mutualiser les moyens et les équipements à mettre à disposition des apprenants (locaux, réseaux HD, moyens et ressources pédagogiques)

Les axes de réflexions	Les acquis, les leviers, les outils
<p>Comment organiser une offre de formation qui mutualise les ressources existant sur un même territoire afin d'en faire profiter un maximum d'apprenants aussi bien en formation initiale que continue ?</p>	<p>Partenariats déjà en place et à géométrie variable pour les actions de formations délocalisées d'aide-soignant et adaptés à chacun des 6 territoires concernés (Montoire, Briare, Nogent le Rotrou, Bourgueil, Loches et Aubigny/Nère)</p> <p>Postes référents TIC inter instituts financés par la région</p> <p>Travail en cours au sein des GHT récemment créés sur la coordination des instituts de formation paramédicale</p> <p>Existence du Groupement de coopération sanitaire regroupant les 11 IFSI publics.</p>

Pour aller plus loin :

Nous vous invitons à visionner le film / diaporama réalisé par l'OSMS sur le site Etoile